



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

### Attribution de la Bourse arts plastiques du Canton de Vaud

**La bourse arts plastiques 2017 décernée par le Canton de Vaud, dont le montant est prélevé sur le Fonds cantonal des activités culturelles, a été attribuée cette année au photographe Yann Gross.**

La bourse cantonale des arts plastiques pour l'année 2017, d'un montant de 20'000 francs, a été attribuée au photographe Yann Gross par le jury composé des membres de la Commission cantonale des activités culturelles, sous-commission « Beaux-arts », renforcé à cette occasion par une expert externe en la personne de Mme Stéphanie Serra, conservatrice adjointe art contemporain au Musée Jenisch. Les membres du Jury ont souhaité marquer son soutien à ce photographe talentueux et engagé.

Né à Vevey en 1981, Yann Gross est diplômé de l'ECAL en 2007. Lauréat de nombreux prix dont ceux du "Festival International de Mode et de Photographie de Hyères", du Prix artistique de Régionyon, des « Swiss Design Awards » et des "Descubrimientos" de Photo España, il a exposé dans des institutions et galeries telles que le Musée de l'Elysée de Lausanne, la Fotostiftung de Winterthur, le Centre culturel suisse de Paris, les Rencontres d'Arles, le FOMU d'Anvers, la Galerie du Jour à Paris, Art Bärtschi à Genève ou Leme à São Paulo. Il publie régulièrement ses images dans des magazines tels que *The National Geographic*, *The New York Times Magazine*, *GEO*, *The California Sunday Magazine*, *Zeit Magazine*... Son livre *Horizonville* (2010) a été publié par JRP|Ringer et *Le Livre de la Jungle* (2016) par Actes Sud (Fr), Aperture (Ang) et Editorial RM (Esp).

A travers la photographie et la vidéo, Yann Gross interroge de manière souvent décalée comment l'humanité façonne son environnement. Ses projets portent régulièrement sur des questions d'identité et un certain désir d'évasion. Il engage également des collaborations avec des communautés et s'est impliqué dans des projets tels que la création d'une chaîne de télévision indigène au Brésil ou la construction d'un skatepark en Ouganda. Le projet soumis au jury consiste à mener au Brésil, au sein d'une tribu vivant dans la jungle, des recherches sur une technique ancestrale de procédés photosensibles à base de plantes. Cette recherche l'amènera à mieux comprendre cette technique et à se l'approprier pour son propre travail artistique.

Afin de mener ses recherches, l'artiste se rendra à plusieurs reprises au Brésil puis développera en Suisse sa technique artistique avec une exposition prévue de ses œuvres en 2019. Convaincu de la qualité du travail et de l'originalité de la démarche de Yann Gross, le jury se réjouit de pouvoir soutenir l'artiste dans cette démarche audacieuse, mais passionnante et innovante.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 novembre 2017

**Renseignements :**

**DFJC, Nicole Minder, cheffe du service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 40**

**Yann Gross, tél. 021 946 22 12 ou 079 317 71 85**